

**MOTION
POUR LE MAINTIEN DE LA TRESORERIE
DE GRIGNAN-TAULIGNAN**

Délibération n°24/2016

L'an **deux mille seize, le vingt-six avril,**

Le Conseil Municipal de la Commune de Taulignan dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. **Jean-Louis MARTIN**, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 avril 2016

Présents : JL Martin, M Charbonnier, JP Espinar, N Fontany, R Givaudan, A Buffet, M Bron, C Alligon, G Gosselin, JB Albelda, S Veyrier, A Milési, C Thibaud, M Lestang, C Soureillat

Absents: A Rixte (exc.), F Crespo (exc.), JL Legrand (exc.), D Thévenieau (exc.)

Pouvoirs : A Rixte à Fontany N, F Crespo à JL Martin

Secrétaire de séance : Stéphanie Veyrier

Monsieur le Maire rappelle la décision de la Direction Départementale des Finances Publiques du projet de fermeture de la perception de Grignan-Taulignan programmée le 1^{er} janvier 2017 et propose de voter une motion contre cette décision et pour le maintien de ce service au public.

Considérant que le maintien du Centre des Finances Publiques constitue un enjeu important pour le service public et, dans un contexte de crise économique profonde et durable, un enjeu indispensable pour le soutien aux économies locales et la cohésion sociale, le Conseil Municipal marque son opposition à la fermeture du Centre des Finances Publiques de Grignan-Taulignan situé sur la commune de Grignan,

Considérant que la commune ne peut pas être vidée de tous ses services publics de proximité, en particulier comptables et fiscaux, garants de la bonne tenue des comptes publics,

Considérant qu'il est indispensable de maintenir ces services autant pour les communes que pour les usagers et que soit respecté le principe de l'égalité d'accès aux services publics pour les citoyens sur l'ensemble du territoire national,

Considérant que la proximité et le contact physique sont indispensables pour recevoir le public et conseiller la collectivité, réitère son opposition à la fermeture de la trésorerie de Grignan-Taulignan et demande son maintien.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **S'OPPOSE** à la fermeture de la trésorerie et demande par la présente de ne pas mettre en exécution cette décision de fermeture qui porterait un lourd préjudice au service public en milieu rural,

Certifié exécutoire

Déposé en Préfecture

le : 29 avril 2016

Publié le : 29 avril 2016

Le Maire



Jean-Louis MARTIN

Ainsi fait et délibéré les jour,
mois et an susdits

Au registre sont les signatures.

Le Maire



Jean-Louis MARTIN